



Avis de la Cellule d'expertise médicale

**Analyse et propositions relatives à la demande
concernant la suppression de l'examen médical
avant mariage avec établissement d'un
certificat (acte E1)**

Saisine de la Commission de nomenclature

Référence CN No. 06/2015

(Référence CEM No. 2015 / 05)

Luxembourg, le 24 septembre 2015

Résumé exécutif

La Cellule d'expertise médicale (CEM) approuve la demande de la Caisse nationale de santé (CNS) concernant la suppression de la nomenclature des actes et services des médecins, Première partie : Actes généraux, chapitre 6 – Examens à visée préventive et de dépistage, section 1 – Examen prénuptial de l'acte E1, *examen médical avant mariage avec établissement d'un certificat, tel que prévu par la loi du 19 décembre 1972 et le règlement grand-ducal du 14 mars 1973*. Cette suppression est liée à l'abrogation de la base légale de l'acte par la loi du 4 juillet 2014 portant réforme du mariage.

6 Bibliographie

Règlements et législation

Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg (1972). *Loi du 19 décembre 1972 portant introduction d'un examen médical avant mariage et modification des articles 63, 75 et 109 du code civil*. Luxembourg : Mémorial n°80 du 29 décembre 1972.

Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg (1973). *Règlement ministériel du 6 mars 1973 établissant un modèle de certificat médical avant mariage*. Luxembourg : Mémorial A n°16 du 19 mars 1973.

Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg (1973). *Règlement grand-ducal du 14 mars 1973 déterminant les examens à effectuer en vue de la délivrance du certificat médical avant mariage*. Luxembourg : Mémorial n°16 du 19 mars 1973.

Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg (1989). *Règlement grand-ducal du 12 avril 1989 modifiant le règlement grand-ducal du 14 mars 1973 déterminant les examens à effectuer en vue de la délivrance du certificat médical avant mariage*. Luxembourg : Mémorial A n°25 du 28 avril 1989.

Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg (1998). *Règlement grand-ducal du 21 décembre 1998 arrêtant la nomenclature des actes et services des médecins pris en charge par l'assurance maladie*. Luxembourg : Mémorial A n°118 du 30 décembre 1998.

Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg (2011). *Règlement grand-ducal du 30 juillet 2011 relatif au fonctionnement de la Commission de nomenclature des actes et services pris en charge par l'assurance maladie*. Luxembourg : Mémorial A n°183 du 23 août 2011.

Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg (2014). *Loi du 4 juillet 2014 portant réforme du mariage*. Luxembourg : Mémorial A n°125 du 17 juillet 2014.

Autres publications

Alswaidi, F.M., O'Brien, S.J. (2009) Premarital screening programmes for haemoglobinopathies, HIV and hepatitis viruses: review and factors affecting their success. *J Med Screen*, 16(1), pp.22-28. doi: 10.1258/jms.2008.008029.

Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg (2014). *Famille - Mariage et adoption s'ouvrent aux couples de personnes du même sexe*. Accessible sur le site : <http://www.guichet.public.lu/citoyens/fr/actualites/2014/06/19-mariage-gay/index.html> [consulté le 17 septembre 2015].

Haute autorité de santé (2009). *Projet de grossesse : informations, messages de prévention, examens à proposer*. Accessible sur le site : http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2010-01/projet_de_grossesse_informations_messages_de_prevention_examens_a_proposer_-_argumentaire.pdf [consulté le 17 septembre 2015].

Memish, Z.A. Saeedi, M. (2011). Six year outcome of the national premarital screening and genetic counseling program for sickle cell disease and beta-thalassemia in Saudi Arabia. *Ann Saudi Med*, 31(3):229-35.

Portail Santé – Grand-Duché de Luxembourg (2015). *Médecins généralistes*. Accessible sur le site <http://www.sante.public.lu/fr/travailler-sante-social/professions-sante/medecin-generaliste/index.html> [consulté le 17 septembre 2015].